



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1071
20 December 2012

FRENCH
Original: ENGLISH

936^e séance plénière
Journal n° 936 du CP, point 4 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1071
ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET MODALITÉS
D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE OSCE-AUSTRALIE 2013
SUR L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ
DES FEMMES ET DES FILLES

(Adélaïde, Australie, 18 et 19 mars 2013)

Le Conseil permanent,

Comme suite au débat ayant eu lieu dans le cadre du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération,

Se félicitant de l'offre de l'Australie d'accueillir la conférence annuelle avec les partenaires asiatiques pour la coopération,

Décide de tenir la Conférence OSCE-Australie 2013 sur l'amélioration de la sécurité des femmes et des filles ;

Adopte l'ordre du jour, le calendrier et les modalités d'organisation de la Conférence, tels qu'ils figurent en annexe.

**ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET MODALITÉS
D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE OSCE-AUSTRALIE 2013
SUR L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ
DES FEMMES ET DES FILLES**

Adélaïde (Australie), 18 et 19 mars 2013

Conférence organisée conjointement par le Ministère australien des affaires étrangères et du commerce et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

I. Ordre du jour

Lundi 18 mars 2013

8 h 30 – 9 h 15 Inscription des participants

9 h 15 – 10 heures Séance d'ouverture

Président : Représentant du Président en exercice de l'OSCE ou représentant du pays hôte

- Représentant du pays hôte
- Représentant du Président en exercice de l'OSCE
- Représentant du Président du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération
- Secrétaire général de l'OSCE

10 heures – 10 h 30 Pause café

10 h 30 – 13 heures Lutte contre la violence sexiste à l'égard des femmes et des filles

Modérateur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération

Rapporteur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération

Principaux thèmes de la séance :

- Prévention de la violence sexiste à l'égard des femmes et des filles : mise en œuvre de l'état de droit ;
- Protection des femmes et des filles réfugiées et déplacées contre la violence sexiste ;
- Exploitation des femmes à des fins terroristes.

Orateurs

Débat

Conclusions et remarques du modérateur

13 heures – 15 heures Déjeuner

15 heures – 17 h 30 Autonomisation économique des femmes

Modérateur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération

Rapporteur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération

Principaux thèmes de la séance :

- Autonomisation des femmes en tant que décideuses ;
- Promotion de l'entrepreneuriat féminin ;
- Liens entre l'économie nationale et l'égalité entre les sexes.

Orateurs

Débat

Conclusions et remarques du modérateur

Mardi 19 mars 2013

9 heures – 11 h 30 Lutte contre toutes les formes de traite des êtres humains

Modérateur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération

Rapporteur : Représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération

Principaux thèmes de la séance :

- Lutte contre toutes les formes de traite des êtres humains : enseignements tirés et nouveaux défis – Perspectives de l'Asie et du Pacifique ;
- Incidences des politiques de lutte contre la traite sur les droits humains des personnes vulnérables et des victimes de la traite, en particulier des femmes et des filles ;
- Lien entre la croissance économique et la traite des femmes et des filles – augmentation ou diminution ?

Orateurs

Débat

Conclusions et remarques du modérateur

11 h 30 – midi Pause café

Midi – 13 h 30 Séance de clôture

Président : Représentant du Président en exercice de l'OSCE

Débat et évaluation du dialogue entre l'OSCE et l'Asie

Déclaration finale d'un représentant du pays hôte

Déclaration finale d'un représentant du Président du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération

13 h 30 Fin de la conférence

II. Participation

Les États participants de l'OSCE seront invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les partenaires pour la coopération seront invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les structures exécutives et l'Assemblée parlementaire de l'OSCE seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence.

Les organisations et institutions internationales dont le nom suit seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence : Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), Banque mondiale, Comité exécutif de la Communauté d'États indépendants, Comité international de la Croix-Rouge, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Communauté des démocraties, Communauté économique euro-asiatique, Conférence sur l'interaction et les mesures de confiance en Asie, Conseil de l'Europe, Coopération économique Asie-Pacifique, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, Forum régional de l'ANASE, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Initiative centre-européenne, Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Organisation de coopération de Shanghai, Organisation de coopération économique, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation de la coopération islamique, Organisation de la coopération économique de la mer Noire, Organisation des Nations Unies, Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Organisation du Traité de sécurité collective, Organisation mondiale des douanes, Organisation pour la démocratie et le développement économique – GUAM, Programme des Nations Unies pour le développement.

Des représentants des membres du Forum régional de l'ANASE pourront participer à la Conférence en qualité d'invités du pays hôte. D'autres pays et organisations pourront également être invités par le pays hôte.

Des représentants d'organisations non gouvernementales pourront assister et contribuer à la Conférence, conformément aux dispositions et pratiques applicables de l'OSCE (une inscription préalable est requise).

III. Calendrier et autres modalités d'organisation

La Conférence commencera le 18 mars 2013 à 9 h 15 (séance d'ouverture) et se terminera le 19 mars 2013 à 13 h 30.

Les séances d'ouverture et de clôture seront présidées par un représentant du Président en exercice de l'OSCE et un représentant du pays hôte.

Un modérateur et un rapporteur seront désignés pour chaque séance. Le résumé récapitulatif sera transmis au Conseil permanent.

Le règlement intérieur et les méthodes de travail de l'OSCE seront applicables, *mutatis mutandis*, à la Conférence.

Les séances d'ouverture et de clôture seront accessibles aux médias. La Conférence se tiendra à Adélaïde (Australie). La langue de travail sera l'anglais.

Une activité parallèle sur l'architecture de sécurité régionale en Asie pourra être organisée en marge de la Conférence.

